



Convention on the Conservation of Migratory Species of Wild Animals

Secretariat provided by the United Nations Environment Programme



Rapport de la 33^{ème} session du Comité permanent de la CMS

Bonn, 22 septembre 2008

Point 1 de l'ordre du jour: remarques d'ouverture et introductions

1. Andrew McNee (Président, Australie) a convoqué la réunion pour qu'elle commence peu de temps après quatorze heures heure locale, s'étant assuré qu'un quorum de participants était présent en personne ou au téléphone.
2. Il a exprimé ses remerciements au Secrétariat qui a pris en charge l'organisation de la réunion avec un délai relativement bref et aux participants de prendre part par téléphone avec des fuseaux horaires différents. Il s'est excusé pour le manque d'interprétation en français et en espagnol et a précisé que la conférence était enregistrée.
3. M. McNee a expliqué qu'il avait convoqué cette réunion pour assurer un suivi au sujet d'un certain nombre de questions posées lors de la réunion précédente du Comité permanent en novembre 2007, en particulier l'examen de la structure de la CMS qui avait été sujet à discussion entre les Parties et le Secrétariat. En raison de la Conférence imminente des Parties, la réunion fournirait une occasion de convenir d'une approche et d'une stratégie communes.

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et des règles de procédure

4. En référence au document StC33/1 (l'ordre du jour) et StC32/Inf.6 (les règles de procédure), le président a demandé tous les commentaires avant de procéder à l'adoption de tous les deux. Il a commenté que les règles de procédure étaient les règles standard d'après lesquelles le Comité fonctionne, mais qu'une version traduite n'était pas disponible. Vu qu'il n'y avait pas de commentaires provenant des participants, l'ordre du jour et les règles de procédure ont été adoptés.

Point 3 de l'ordre du jour : Rapports oraux par le Président et le Secrétariat sur les développements principaux depuis la trente-deuxième réunion

5. Le président a observé que des progrès encourageants avaient été accomplis depuis la réunion précédente du Comité permanent, incluant la réactivation du Mémorandum d'accord d'Afrique occidentale concernant les tortues marines, la conclusion du Mémorandum d'accord des Dugongs et de grands progrès dans l'établissement d'un instrument de la CMS pour les rapaces. Il a alors invité Robert Hepworth (Secrétaire exécutif) à présenter un rapport.
6. M. Hepworth a précisé que le document de CdP accentuant les accomplissements au cours du triennium passé avait été mis sur le site Web de la CMS. Des progrès depuis la dernière rencontre du Comité permanent ont été faits sur un certain nombre de questions. Un bureau avait été établi à Washington DC avec l'aide du service de la pêche et de la faune des Etats-Unis, qui avait ouvert au printemps 2008 et dont le personnel était constitué par un conseiller (une tâche principale du bureau serait de recruter les Etats-Unis, le Canada et le Mexique). Dr. Samantha Petersen avait gagné le prix du deuxième concours de thèse de la CMS pour son travail sur la prise accidentelle. Une réunion réussie à Bali en août sur le Dugong (le Mémorandum d'Entente compte 11 signataires) s'était tenue conjointement avec la 5^{ème} réunion du Mémorandum d'Entente des tortues d'IOSEA qui maintenant compte 27 signataires. Abou dabi avait offert un montant d'argent considérable pour financer une unité de coordination pour le Mémorandum d'Entente sur le Dugong, la région occidentale d'IOSEA et l'instrument possible concernant les rapaces. Des détails précis au sujet des arrangements furent négociés (voir également le point 5 de l'ordre du jour). Le Secrétaire exécutif a ajouté que

les signataires du Mémorandum d'Entente africain de tortues avaient adopté un amendement établissant un Comité consultatif. Au début du mois d'octobre, la deuxième réunion WATCH aura lieu à Lomé, Togo qui pourrait avoir comme conséquence un Mémorandum d'Entente pour des cétacés de l'Océan atlantique et de la Macaronésie et avec des plans d'action pour les lamantins et les petits cétacés. Quarante pays s'étaient inscrits à la réunion concernant les rapaces du 20 au 22 octobre à Abou dabi, ce qui, si tout va bien, finaliserait l'instrument et on pourrait ainsi considérer l'offre d' Abou dabi pour mettre en place une Unité de coordination. La deuxième réunion des requins a lieu juste après la Conférence des Parties à Rome faisant suite à la réunion tenue aux Seychelles en décembre 2007 qui avait accepté en principe la recherche d'un instrument sous l'égide de la CMS couvrant les trois espèces actuellement énumérées sur les annexes de la CMS. La première rencontre des signataires du Mémorandum d'accord d'oiseaux de prairie est prévue en octobre à Foz de Iguazu . L'accord sur les gorilles était entré en vigueur en juin 2008 et le Gabon était sur le point de devenir la sixième Partie des dix Etats de l'aire de répartition. Sa première réunion des Parties aura lieu juste avant la Conférence des Parties. L'année du dauphin 2008 touchait à sa fin après deux ans d'actions pour les dauphins et l'année du gorille 2009 sera lancée à la Conférence des Parties .

7. La composition du personnel du Secrétariat avait présenté quelques problèmes avec un certain nombre de postes clés vacants au cours des 18 derniers mois. Les consultants engagés avaient aidé à couvrir une partie du travail. Sergey Kurdjukov, présent lors de la réunion, entrera en fonction à son poste d'administrateur et de gestionnaire des fonds la semaine prochaine. En ce qui concerne le budget de la CMS, un excédent modeste a été prévu pour le triennium.

Point 4 de l'ordre du jour : Préparations pour la 9^{ème} CdP

8. En raison d'un problème technique qui a fait que le participant italien ne pouvait pas être entendu, le Président a reporté l'examen du point 4 (a) de l'ordre du jour - l'organisation et la logistique de la Conférence des Parties - et a pris d'abord le point 4 (b) de l'ordre du jour - ordre du jour et programme prévisionnel pour la 9^{ème} Conférence des Parties.

4b. Ordre du jour et programme provisoires pour la 9^{ème} CdP

9. Le Président a indiqué que d'après un examen initial, la Conférence des Parties a semblé faire face à une charge de travail lourde. Véronique Herrenschmidt (CMS) a suggéré de modifier le titre du point 16b de l'ordre du jour pour inclure des programmes de travail communs avec d'autres organismes comme la FAO, car des progrès avaient été réalisés récemment avec la CITES. Ceci a été convenu.

Action : Secrétariat doit modifier l'ordre du jour comme convenu

4a Organisation et logistique de la CdP

10. Laura Cerasi (CMS) a été invitée par le Président à rendre compte du progrès dans l'organisation de la Conférence des Parties. Elle s'est référée au programme prévisionnel (Conf Doc9.2.) et au document de compte à rebours. L'ouverture de la Conférence des Parties débutera par une cérémonie de haut niveau à 9:00 le lundi matin 1^{er} décembre et le premier jour se terminerait par la réception du gouvernement hôte et l'événement "des champions". La conférence principale serait entrecoupée par un certain nombre de cérémonies de signature pour des accords de partenariat et d'autres événements secondaires.

11. Jusqu'ici, 65 Parties et treize non-Parties s'étaient enregistrées aussi bien que 35 ONG. On s'attend à ce que plus de Parties s'enregistrent. Treize documents de conférence et dix-neuf documents d'information avaient été placés sur le site Web de la CMS et un projet de résolution reçu avant la date-limite du 1^{er} octobre.

12. En plus de la Conférence principale, un certain nombre de réunions associées avaient été prévues juste avant et après la Conférence des Parties, y compris le Comité permanent (le 30 novembre), la réunion des Parties de l'accord sur les gorilles, la réunion de négociation sur les requins, le Conseil scientifique et une réunion sur des mammifères des zones arides.

13. Mme Cerasi a invité le Comité à stimuler des Parties à s'enregistrer, pour soumettre des projets de résolution et pour organiser des événements latéraux. Trois lettres d'invitation avaient déjà été envoyées depuis mars 2008 et une quatrième lettre serait envoyée en octobre.

14 Le Président a demandé qu'une liste des Parties qui ne s'étaient pas inscrites soit distribuée de sorte que les membres du comité permanent sachent quelles Parties doivent être stimulées. Le Secrétariat a confirmé que la Conférence des Parties précédente avait placé une date-limite de soixante jours avant le début de la Conférence des Parties pour la soumission des projets de résolution, et les propositions doivent être soumises pour le 1^{er} octobre. Le Secrétaire exécutif a proposé que les membres du Comité devraient rappeler aux Parties cette nouvelle condition, étant donné que seulement un projet de résolution, concernant la structure future de la Convention, avait été reçu des Parties.

15. Le Président a alors invité l'Italie à commenter. Damiano Luchetti a confirmé que le gouvernement italien ferait en sorte que tous les arrangements logistiques et le lieu de rendez-vous seraient prêts. Les équipements habituels comme des cabines d'interprétation et des cyber cafés seraient fournis. L'Italie fonctionnait dans le contexte de la coordination de la UE sous la Présidence française au sujet des aspects politiques.

16. Lahcen El Kabiri (le Secrétaire exécutif adjoint) a pensé que la décision de refuser l'appui aux pays éligibles ayant des arriérés de contributions pourrait avoir découragé quelques enregistrements mais il a précisé que le niveau des arriérés était tombé de 75% en comparaison avec la période équivalente dans le dernier triennium.

Action : le Secrétariat doit distribuer la liste des Parties qui ne s'étaient pas enregistrées (voir l'annexe et noter la date svp)

Action : le Secrétariat et les membres du comité doivent rappeler les Parties à soumettre des projets de résolution et à s'enregistrer pour des événements latéraux jusqu'au 1er octobre

4c (i) Compétences de référence pour l'examen d'intersession de l'organisation de la CMS

17. Présentant des excuses pour les problèmes techniques qui ont empêché les documents d'être téléchargés plus tôt, le Président a présenté le document StC33/3 sur la structure future de la CMS, un sujet qui avait été d'abord discuté lors de la trente-deuxième réunion du Comité permanent. Le document soumis avait émergé des discussions dans l'Union européenne suivant la discussion lancée par le Secrétariat.

18. Michel Perret (France) a présenté le projet de résolution, dont son pays avait pris la direction des négociations étant donné que la France tenait la Présidence européenne. Il a insisté sur le fait que la résolution était toujours une ébauche et serait menée à bonne fin dans les processus d'UE la semaine prochaine. La version finale serait soumise au Secrétariat à la date limite du 1^{er} octobre mais tous les commentaires du Comité seraient bienvenus et seraient si possible incorporés au projet.

19. Trevor Salmon (R-U) a fait la lecture du préambule au projet de résolution et a ajouté un commentaire pour expliquer le raisonnement sur lequel basait la proposition. Les premiers paragraphes du préambule se réfèrent au plan stratégique et à la résolution l'adoptant lors de la huitième Conférence des Parties. Les quatrième et cinquième paragraphes reflète que la CMS s'est développée, alors que le sixième relate le processus plus général de l'ONU passant en revue les arrangements d'organisation. Le septième se rapporte à la discussion commencée lors de la réunion du Comité précédent en raison du document du Secrétariat (StC32/7) et le paragraphe final vise le besoin de la CMS de réévaluer son mode de fonctionnement.

20. Mohammad Sulayem (Arabie Saoudite) a apprécié l'occasion de discuter le projet de résolution qu'il a considéré comme une contribution très utile à la discussion. Il a demandé des clarifications quant au calendrier pour commenter et soumettre l'ébauche.

21. Le Président et M. Perret ont expliqué que la France au nom de l'UE coordonnait la rédaction de la résolution et soumettrait la version finale pour le 1^{er} octobre. Des commentaires du Comité permanent seraient bienvenus mais ils doivent être envoyés au Secrétariat pour ensuite les expédier en France au plus tard le mardi 23 septembre. Car le problème n'étant pas seulement intéressant pour les pays de l'Union européenne, une gamme d'opinions aussi ample que possible serait la bienvenue. La consultation interne de l'UE est cependant un long processus.

22. M. Hepworth a ajouté que les Parties auraient d'autres occasions de modifier la résolution, au prochain Comité permanent et à la Conférence des Parties elle-même, ainsi il a encouragé les membres du Comité à consulter leurs Parties régionales. Il n'était pas nécessaire de fixer l'accord définitif par la date limite pour la soumission du projet de résolution le 1^{er} octobre.

23. Mohammad Sulayem (Arabie Saoudite) a demandé si l'établissement d'un groupe de travail intersession ouvert aurait des implications administratives, d'organisation ou financières significatives.

24. Le Président a convenu que c'étaient des considérations importantes que la CdP devait prendre en compte quant à l'établissement du groupe de travail et a demandé instamment que des ressources adéquate soient affectées au budget pour assurer l'accomplissement des tâches par le groupe. Le Secrétaire exécutif a concédé disant qu'un groupe de travail « ouvert » pourrait effectivement avoir des retombés financières, en particulier dans le cas où des pays en voie de développement sont autorisés à participer entièrement. Le travail pourrait être assigné au Comité permanent, mais tout dépend de ce qu'on entendait par « ouvert ».

25. Sur demande de Franco Alvarez (Australie), le président a alors invité Trevor Salmon (R-U) à expliquer le raisonnement derrière les dispositions de la partie substantive du projet de résolution. M. Salmon a expliqué que les deux premiers paragraphes relate l'établissement du groupe de travail d'intersession. Le troisième contient un certain nombre de questions que le groupe de travail devrait considérer, y compris des initiatives multi espèces mentionnées dans des papiers précédents ; la question de savoir si la CMS devrait être « moins focalisé sur Bonn » ; le rôle des accords ; la base de la science ; et les relations avec d'autres organismes.

26. Mohammad Sulayem (Arabie Saoudite) a suggéré que l'expression « si possible et le cas échéant » dans le troisième point du paragraphe trois pourrait être supprimé afin de renforcer les recommandations. Dr. Christiane Paulus (Allemagne) a proposé que soit précisé le fait que la portée de la révision couvre la famille de la CMS, car la convention mère ne fonctionne pas de manière isolée.

27. Continuant le point de Dr. Paulus, Trevor Salmon(R-U) a cherché des conseils auprès du Secrétariat car il y avait des considérations juridiques et institutionnelles à prendre en compte. Il a identifié que les changements de structure de la Convention mère pourraient avoir des implications pour les Accords de la famille. Le Secrétaire exécutif a convenu que la CMS ne pourrait pas être considéré de manière détachée par rapport au reste de la famille, car une des tâches statutaires de la Conférence des Parties était d'examiner le progrès accompli par les Accords et les MdAs : les Accords sont une partie intégrale de la stratégie pour mettre en application la Convention elle-même.

28. Marina Rosales Benites (Pérou) a soutenu l'ébauche dans ces principes, et a suggéré quelques amendements incluant dans le paragraphe deux, un emploi du temps indicatif pour le groupe de travail sur lequel le Chili avait également travaillé. Elle se charge de passer ne formulation appropriée au délégué français par l'intermédiaire du Secrétariat.

29. Le Président a remercié la France dans son rôle à la Présidence de l'UE du travail entrepris jusqu'ici et a rappelé au Comité que tous les commentaires devraient être soumis dans un délai de 24 heures s'ils devaient être considérés par l'UE à cette étape du processus.

Action : les Parties doivent soumettre tout commentaire par l'intermédiaire du Secrétariat.

4c (ii) Budget et personnel

30. Le Président a expliqué qu'il y avait eu une réunion de pré briefing le matin même au sujet du budget, qui avait résulté dans la promesse du Secrétariat de produire de plus amples informations écrites sur un certain nombre de questions. Le but de ce point de l'ordre du jour était de fournir au Comité l'occasion d'apaiser des soucis et soulever des questions, plutôt que de résoudre nécessairement tous les problèmes en suspens.

31. Le Secrétaire exécutif s'est référé au Doc. 9.33 de la Conférence qui avait été mis sur le site Web de la CMS trois semaines auparavant. Le papier a considéré deux options de budget : la première comprend une augmentation très modeste du budget pour couvrir l'inflation, reconnaît la croissance de la Convention et établit trois postes pour renforcer la capacité du Secrétariat. La deuxième option permet que quatre postes

supplémentaires renforcent les opérations générales de la Convention, l'adoption du système de compte rendu SONAR et d'accroître les capacités. (Le cas d'expansion des capacités de la Convention est contenu dans le Document de Conférence 9.30). L'effet des budgets proposés était différent d'une Partie à l'autre principalement en raison des changements du système de l'évaluation de l'ONU. Les deux options sont basées sur le plan à moyen terme de la convention (MTP), la première étant 4% au-dessous du MTP et la deuxième 6% au-dessus. Les parties auraient l'occasion d'examiner les propositions en détail et de choisir des éléments des deux options. Des informations supplémentaires seraient données en temps opportun au sujet des postes identifiés à promouvoir et nouveaux postes, le petit programme de subventions, l'informatique et les règles pour les délégués recevant un soutien financier. Le Comité a été invité à soumettre des commentaires et le Secrétariat s'est engagé à fournir un document révisé avant la Conférence des Parties.

32. Dr. Paulus (Allemagne) a demandé comment les procédures de recrutement progressaient pour remplir les postes vacants parmi les postes professionnels du Secrétariat, expliquant qu'elle ne pourrait pas persuader ses collègues du département financier que les nouveaux postes soient nécessaires quand il y avait des postes vacants de longue date dans le contingent du personnel permanent.

33. Le Secrétaire exécutif a expliqué que trois des postes P4 parmi les sept postes professionnelles dans le Secrétariat sont devenus inoccupés pendant l'année 2007. Le poste d'administrateur et de directeur de gestion de fonds avait pris le plus longtemps à être occupé, mais Sergey Kurdjukov entrerait en fonction la semaine suivante. Le poste de directeur d'accords avait été rempli par un transfert latéral mais cela aussi avait pris presque une année par le système de personnel de l'ONU, « galaxie ». Ce transfert latéral de ce fait a créé une offre d'emploi pour l'officier scientifique et technique, ce qui était maintenant la priorité première à remplir. Le Secrétariat attendait les détails du poste à traduire dans d'autres langues de l'ONU. Il a maintenant semblé peu probable que des rendez-vous soient pris ou que des entretiens soient tenus avant la Conférence des Parties, à moins qu'un employé interne à l'ONU postule. Cependant, l'importance du poste était telle que le Secrétaire exécutif a voulu voir si des candidats externes ont posé leurs candidatures.

34. Les vacances d'emploi avaient signifié que €500,000 avait été épargné dans les salaires dont €455,000 avait été dépensé pour payer des consultants. Vingt-neuf postes de consultants avaient été publiés et dix-neuf étaient en cours. La plupart des postes étaient à durée déterminée et certains étaient à temps partiel. L'engagement de consultant exige cependant une disponibilité accrue de la part du superviseur.

35. Oliver Schall (Allemagne) a commenté que l'UNFCCC est apparemment capable de convenir d'entretien plus rapidement que la CMS et s'est demandé s'il y avait des leçons à apprendre de cet autre Secrétariat. Le président a estimé qu'il serait utile d'avoir l'information des autres corps de l'ONU qui n'ont pas employé le système "galaxie". Ceci a été convenu.

36. Trevor Salmon (R-U) a commenté que le format des dossiers budget rendait difficile la comparaison du nouveau budget à celui du dernier triennium. Il a donc offert de travailler avec le Secrétariat pour faciliter la lecture transversale des budgets précédents. Ceci a été également convenu.

37. Rosales Marina Benites (Pérou) a insisté sur le fait que les consultations étaient en cours dans la région et a suggéré que l'indication des priorités pour la conservation d'espèces migratrices devrait être incluse dans les options de budget. Ceci a été également convenu. Ils ont également exprimé une préférence pour un budget qui permettrait de compléter le plan stratégique de la CMS comme confirmation de l'engagement des Parties à la conservation des espèces migratrices.

38. Le président a rappelé au Comité que des commentaires sur le budget devraient être soumis au Secrétariat et a prié les membres de soumettre leurs questions pour rendre plus facile la discussion avant la CdP.

Action : le Secrétariat doit produire et mettre à jour les papiers de budget tenant compte des commentaires reçus du Comité permanent, et d'autres Parties

Action : Le R-U doit soumettre une présentation sous forme de tableaux comparant les budgets de la CdP8 et de la CdP9, soit comme addendum au document ou en tant que document informel.

Action : le Secrétariat doit fournir des données comparatives sur les méthodes de recrutement UNFCCC et de la CMS.

4c (iii) Principales questions de conservation

39. Le président a expliqué que cet article avait été ajouté à l'ordre du jour à sa demande afin d'éviter des surprises désagréables et de se préparer à tous les secteurs de la polémique. Son expérience récente durant d'autres forums a montré que les questions occasionnant des difficultés se rapportent à la pêche commerciale.

40. Oliver Schall (Allemagne) a conseillé au Comité que l'Allemagne prépara une Résolution sur la pollution acoustique et les cétacés sujet qui était actuellement en discussion dans des forums de l'UE.

41. Trevor Salmon (RU) dit que le R-U cherchera un moyen pour introduire les résultats du groupe de travail sur l'influenza aviaire à la Conférence.

42. Le Secrétaire exécutif s'est référé au point 17 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties et a indiqué que les papiers sur le changement climatique et les espèces migratrices étaient en suspens, l'influenza aviaire (se basant sur le rapport ayant été approuvé par d'autres MEA) ; espèces marines (y compris les hautes mers), voies de migration (au moins un rapport effectif et si tout va bien un document de politique) et les espèces terrestres.

4c (iv) Examen par le PNUE de la fusion des Secrétariats de la CMS et d'ASCOBANS

43. Marco Barbieri (Administrateur des Accords) a expliqué les raisons de l'examen qui a été basé sur la décision de l'ASCOBANS à la 5^{ème} MdP pour fusionner à titre expérimental pendant trois années le Secrétariat d'ASCOBANS avec celui de la CMS. Le Comité permanent de la CMS avait été informé du progrès dans l'exécution de la fusion lors de sa trente-deuxième réunion. Une expertise indépendante avait lieu pour faire un rapport à la CdP9 de la CMS et à la 6^{ème} MdP d'ASCOBANS. Les Pays-Bas avaient promis les ressources pour permettre la mise en œuvre de la révision et avaient mené la définition des termes de référence, en consultation avec le Comité consultatif d'ASCOBANS et le PNUE (voir le document StC33/4).

44. L'unité de surveillance et d'évaluation du PNUE (EOU) a contrôlé la révision et a nommé une équipe d'évaluation, composée d'un ancien fonctionnaire du PNUE en tant qu'expert et un membre du personnel d'EOU. L'équipe de revue avait visité la semaine dernière le siège de la CMS et a commencé à entrer en contact avec des Etats membres. Un questionnaire est en préparation, qui sera envoyé aux Parties et autres organismes intéressés.

45. Le projet du rapport devait être accompli en octobre et serait passé en revue d'abord par l'EOU et puis par le Secrétariat, PNUE DELC et le groupe de travail. Des commentaires finaux seront soumis pour le 10 novembre et le rapport final sera édité le 24 novembre. Un papier sera préparé pour la Conférence des Parties.

46. Martin Lok (Pays Bas) a dit que le Comité consultatif d'ASCOBANS avait établi un groupe de travail pour soutenir le processus de revue. Aucune décision n'a pourtant été prise par le groupe quant au fait de se réunir plutôt que de se consulter seulement électroniquement, mais la première méthode était l'option préférée à ce stade. Il regardera les dates possibles soit fin octobre ou début novembre.

4c (v) Composition et opération du Comité permanent de la CMS

47. Le Secrétaire exécutif a présenté le Doc. de Conférence 9.35 rév. 1. Il a expliqué que le dernier examen principal de composition du Comité permanent avait eu lieu à la 6^{ème} Conférence des Parties quand la Convention ne comptait que 65 membres. Le papier a proposé d'élargir le Comité permanent pour refléter la croissance de la Convention et d'ajuster les frontières régionales. Un plus grand Comité aurait quelques implications modestes sur les coûts.

48. Trevor Salmon (R-U) dit que son expérience a montré qu'il était difficile pour un petit Comité de représenter une grande adhésion mais a vu des mérites en maintenant le Comité aussi petit que possible. Il a ajouté qu'il ne pense pas que le dépositaire, l'Allemagne, soit considéré comme un représentant de la région d'Europe.

49. Oliver Schall (Allemagne) a demandé pourquoi il a été proposé de partager l'Asie en deux régions avec chacune un membre plutôt que de suivre le modèle actuel de l'Europe et de l'Afrique où chacune a été traitée en tant que région entière ayant deux membres.

50. Michel Perret (France) était d'accord avec le R-U concernant la question de ne pas traiter le dépositaire comme représentant régional. Il s'est également demandé si l'Europe et l'Afrique avaient besoin d'un troisième représentant élu. Ne pas accorder un troisième membre à ces régions, comme le sentait le Secrétaire exécutif, impliquait que le Comité ne devrait pas être élargi du tout.

51. Récapitulatif, le Président a indiqué que le Comité avait reconnu que quelques changements étaient nécessaires et a convenu que le dépositaire ne devrait pas être traité comme un représentant régional. Le Comité avait également soulevé les questions de savoir si (i) l'Asie devrait être une région simple avec deux représentants ou être partagée en deux régions avec respectivement un membre, et (ii) la représentation de l'Europe et de l'Afrique devrait être augmentée à trois ou rester à deux.

Action : *Le Secrétariat considérerait tous les points convenus ou discutés et publiera une proposition révisée avant la Conférence des Parties.*

Point 5 de l'ordre du jour : L'offre d'Abou dabi de fournir l'unité coordinatrice pour des accords de MOU de la CMS sur les rapaces, dugongs et tortues

52. Le Secrétaire exécutif adjoint, Lahcen El Kabiri, a présenté le document StC33/2. Il a expliqué que le Mémoire d'Entente sur le Dugong était entré en vigueur et une réunion s'était tenue à Bali en conjonction avec la 5ème réunion des signataires du Mémoire d'Entente sur les tortues marines d'IOSEA. Lors de cette réunion, Abou dabi avait offert de financer une unité de coordination et des détails maintenant étaient discutés avec le Secrétariat. Le document distribué contient un organigramme pour le bureau proposé. Le groupe de travail traitant l'instrument proposé pour les rapaces considérerait l'offre. L'offre avait clairement et potentiellement des implications extrêmement avantageuses pour le budget de la CMS. Le Secrétaire exécutif adjoint a confirmé qu'il avait écrit aux autorités des EAU pour les informer que l'offre avait été mentionnée au Comité permanent.

53. Le Président a invité les participants à noter le document et le rapport du Secrétaire exécutif adjoint et de faire bon accueil à l'offre généreuse d'Abou dabi.

54. Le Président a indiqué que le Comité permanent devrait exprimer ses points de vue et ses soucis et chercher les avis d'autres Parties dans les régions. En résumé, le Président a indiqué que le Comité était en accord avec les recommandations contenues dans le document StC 33/2.

Point 6 de l'Ordre du Jour : Divers

55. Le Président a expliqué qu'il espère approuver le projet de rapport de cette réunion dans un délai de deux semaines. Il se rend également compte que le rapport du trente-deuxième Comité permanent n'avait pas été mené à bonne fin et a proposé de traiter ce problème à la trente-quatrième réunion et d'exhorter les Parties à soumettre leurs commentaires supplémentaires au Secrétariat, également d'ici les deux prochaines semaines.

56. Oliver Schall (Allemagne) a offert de rendre compte du succès de la MdP d'AEWA qui venait de se tenir à Madagascar à toutes les Parties intéressées après la fin de la réunion.

57. Remerciant les participants de leur patience et tolérance au cours de la réunion du Comité permanent se déroulant pour la première fois par téléconférence, le Président a levé la séance.

Action : *Secrétariat et Président doivent circuler le projet de rapport de la trente-troisième réunion dans un délai de deux semaines à tous les participants*

Action : *Tous les participants lors de la trente-deuxième réunion doivent soumettre leur commentaires finaux au Secrétariat*

Rapport de la MdP d'AEWA

58. Oliver Schall (Allemagne) a rapporté que la MdP d'AEWA avait été réussie grâce à la collaboration fructueuse entre les Parties africaines et eurasiennes. Il y avait eu une certaine critique au sujet du manque de parité entre l'anglais et le français en tant que langues officielles, mais des efforts ont été faits pour augmenter le statut du français dans l'Accord. Les Etats africains ont accepté de fixer une souscription annuel minimum de €2000 pour aider à financer un dirigeant de bureau bilingue pour l'Afrique. Le règlement global du budget a vu une augmentation de 15%. Un certain nombre de plans d'action d'espèces ont été adoptés.

59. La discussion au sujet d'un forum pour surveiller l'exécution de l'Accord a mené à ce que cette tâche soit assignée au Comité permanent d'AEWA. Ceci pourrait être un exemple pour la CMS.

60. La France avait offert d'accueillir la prochaine MdP. En tant que compromis pour régler la question de la période entre les réunions (trois ou quatre ans) il a été convenu que la prochaine MdP devrait avoir lieu début 2012.

LES PARTIES A LA CMS PAS ENCORE INSCRITE A LA CdP9
au 15 octobre 2008

AFRIQUE	AMERIQUES	ASIE	EUROPE	OCEANIE
Bénin Cap Vert Djibouti Egypte Erythrée Gabon Gambie Liban Rwanda Sao Tome et Principe Somalie Uganda	Amérique centrale et du Sud Bolivie	Inde Israël Kazakhstan Arabie Saoudite Ouzbékistan	Chypre Estonie Communauté européenne Grèce Irlande Liechtenstein Luxembourg Malte Les Pays-Bas Pologne République de Moldavie Roumanie Slovénie Espagne Suède Suisse	Australie Iles Cook Nouvelle Zélande